Pierre Rostaing et la bibliothèque carolingienne de Saint-Jean ou la Renaissance ratée d'Agobard

Jean-Benoît Krumenacker

▶ **To cite this version:**

Jean-Benoît Krumenacker. Pierre Rostaing et la bibliothèque carolingienne de Saint-Jean ou la Renaissance ratée d'Agobard. Lyon dans l'Europe carolingienne, Autour d'Agobard (816-840), Brepols, 2019, 978-2-503-58235-1. 10.1484/M.HAMA-EB.5.117019 . hal-02356109

HAL Id: hal-02356109
https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02356109

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

« Pierre Rostaing et la bibliothèque carolingienne de Saint-Jean ou la Renaissance ratée d'Agobard », *in* ISAÏA, Marie-Céline, BOUGARD, François, CHARANSONNET, Alexis, *Lyon dans l'Europe carolingienne, Autour d'Agobard*, Turnhout, Brepols, 2019, pp. 313-326 [https://www.brepolsonline.net/doi/abs/10.1484/M.HAMA-EB.5.117019]

Pierre Rostaing et la bibliothèque carolingienne de Saint-Jean ou la Renaissance ratée d'Agobard

Jean-Benoît KRUMENACKER

La mémoire d'Agobard vers 1500

À l'orée de la Renaissance, près de sept siècles après sa mort, la personne d'Agobard comme son œuvre semblent presque totalement oubliées[1]. Il reste un nom dans la liste des évêques de Lyon. Le diocèse est à juste titre fier de son antiquité et l'on connaît plusieurs listes médiévales des évêques de Lyon dont la plus connue est celle de la *Chronique universelle* d'Hugues de Flavigny. Dans celle-ci, écrite vers 1100 à la demande l'archevêque de Lyon, Agobard est simplement désigné comme « Agobard, illustre pour son enseignement, au temps de Louis le Pieux[2] » ce qui semble admettre l'existence d'une œuvre théologique. Plus tard, Agobard est encore mentionné comme auteur au XII^e^ siècle par Richard de Poitiers[3]. Dans le diocèse de Lyon, il compte également parmi les saints locaux et est inscrit au calendrier liturgique. Son culte est local, remonte probablement aux années qui suivent sa mort, mais n'a jamais été reconnu par l'Église universelle. Vers 1500, la référence en matière de liturgie lyonnaise est le *Missale lugdunense* imprimé en 1487 par Jean Neumeister. Déplorant la diversité des manuscrits, le chapitre cathédral de Lyon a profité de l'apparition de l'imprimerie pour réviser ses livres liturgiques. L'édition de 1487, commanditée par le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, et les chanoines de Saint-Jean, a été coordonnée par plusieurs clercs lyonnais et contrôlée par des députés du chapitre jusqu'à la fin de l'impression[4]. Les différents exemplaires subsistants portent la marque des ultimes corrections apportées et l'on sait qu'il a fallu plusieurs années pour établir le modèle. Le résultat est probablement la synthèse des différents missels manuscrits existants alors dans le diocèse de Lyon, purifiée des ajouts et des éléments hétérodoxes selon le jugement des clercs **[p. 314]** de la cathédrale. Ce missel fait référence et est recopié, parfois jusqu'au colophon, par les

[1] Agobard de Lyon, *Œuvres*, I, dir. M. Rubellin, Paris, 2016 (Sources chrétiennes, 583), p. 56-59.
[2] MGH SS 8 (1848), p. 321 : « *Agobardus doctrina clarus tempore Ludovici Pii* ».
[3] Agobard de Lyon, *Œuvres*, I, dir. Rubellin, p. 58.
[4] H. Joly, « Le missel lyonnais et le psautier de Jean Neumeister », *Gutenberg Jahrbuch*, 1932, p. 147-157.

éditions imprimées postérieures du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, ainsi que par de nombreux manuscrits[5].

Agobard est inscrit au calendrier de ces missels à la date du 6 juin, avec le titre de « confesseur ». Il partage l'honneur d'être au calendrier lyonnais avec quinze autres évêques de la ville[6] où il est d'ailleurs le seul de l'époque carolingienne après une forte concentration de saints évêques du V^e^ au VII^e^ siècle. La vénération d'Agobard au Moyen Âge est extrêmement faible. On ne connaît aucun lieu de culte, ni aucun toponyme portant son nom alors que les saints lyonnais, évêques ou non, de la fin de l'Antiquité et de l'époque mérovingienne sont bien plus présents, avec les églises Saint-Just, Saint-Irénée et Saint-Nizier dans la ville mais aussi des toponymes dans le Lyonnais en lien avec Ennemond, Just, Galmier, Genes, Bonnet, Rambert, etc. Mais Agobard vit à la mauvaise époque, celle où les saints, plus rares, ne semblent plus s'ancrer dans le territoire.

Agobard a également eu le malheur de mourir un 6 juin, date à laquelle a été fixée sa fête. Or ce même jour, l'Église de Lyon célèbre la saint Claude, évêque de Besançon du VII^e^ siècle dont les reliques se trouvaient dans l'abbaye qui porte son nom dans le Jura et qui était alors dans le diocèse de Lyon[7]. Ce saint était particulièrement vénéré dans le diocèse au Moyen Âge et sa fête était d'obligation, mentionnée en rouge dans le calendrier liturgique[8] au même titre que les principales fêtes chrétiennes. Claude de Besançon éclipse Agobard puisque la fête principale prime sur les autres ; le missel à l'usage de Lyon prévoit d'ailleurs une messe pour la saint Claude mais ne mentionne jamais Agobard en dehors du calendrier. Agobard, bien que présent au calendrier, non seulement n'a pas le moindre lieu de culte à lui dédié, mais se retrouve en plus aux oubliettes du culte liturgique.

La postérité littéraire médiévale d'Agobard est également relativement limitée. Dans son édition des œuvres de l'évêque lyonnais, Van Acker recense quinze manuscrits existants et deux manuscrits perdus[9] auxquels on peut ajouter un seizième manuscrit découvert depuis[10]. Parmi eux, deux sont des copies modernes et la plupart des autres **[p. 315]** n'ont qu'un petit nombre des œuvres d'Agobard[11] dont la plus populaire semble avoir été son *De antiphonario* connu par dix copies médiévales. Un seul manuscrit d'époque carolingienne et d'origine lyonnaise[12], regroupe la quasi-totalité de ses écrits connus[13]. Ce nombre de manuscrits extrêmement faible pour les huit siècles qui le séparent des premières éditions de ses œuvres[14] ainsi que le peu de citation de celles-ci par ses successeurs témoignent d'un

[5] On peut citer les éditions de Pierre Hongre en 1500, de Claude Davost en 1502 et 1510, de Janon Carcain en 1503 etc. ainsi que des manuscrits comme Lyon, BM, Coste 100 ou Poitiers, BM, 28.

[6] Sont ainsi désignés comme évêques de Lyon dans le calendrier : Désiré (inconnu ; en fait Didier de Vienne ?), Étienne (début VI^e^ siècle), Nizier (VI^e^ siècle), Rustique (V^e^ siècle), Pothin (II^e^ siècle), Viventiole (VI^e^ siècle), Aregius/Aridius (VII^e^ siècle), Just (IV^e^ siècle), Elpidius (V^e^ siècle), Patient (V^e^ siècle), Sacerdos (VI^e^ siècle), Loup (VI^e^ siècle), Ennemond (VII^e^ siècle), Antioche (V^e^ siècle) et Eucher (V^e^ siècle).

[7] Le diocèse de Lyon couvrait une partie du département actuel de l'Ain et s'étendait jusqu'au Jura. Le diocèse de Saint-Claude n'a été créé qu'en 1732 à partir de paroisses du diocèse de Lyon et de celui de Besançon.

[8] Dans l'édition de 1487, l'ensemble de la ligne, comprenant donc Agobard, se trouve en rouge mais l'erreur est rectifiée dans les éditions suivantes.

[9] *Agobardi Lugdunensis Opera omnia*, éd. L. Van Acker, Turnhout, 1981 (CCCM, 52), p. XLVIII-LXI.

[10] Angers, BM, 277. Le contenu a été identifié par J.-P. Bouhot, « Le manuscrit Angers, B.M. 277 (268) et l'opuscule *De spe et timore* d'Agobard de Lyon », *Revue des études augustiniennes*, 31, 1985, p. 227-241.

[11] M. Rubellin, *Église et société chrétienne d'Agobard à Valdès*, Lyon, 2003 (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 10), p. 180-181.

[12] Paris, BnF, lat. 2853, *P* pour Van Acker. Voir dans ce volume la présentation qu'en fait M.-C. Isaïa.

[13] Près de 85% des œuvres d'Agobard ne sont connues que par ce manuscrit.

[14] La première édition des œuvres d'Agobard est due à Papire Masson et a été imprimée par Denys Duval en 1605.

intérêt réduit des intellectuels médiévaux pour la production d'Agobard. Parmi les manuscrits médiévaux d'Agobard, huit sont antérieurs à l'an mil et cinq postérieurs. Les plus récents, avant les manuscrits modernes, sont deux manuscrits datés du XII^e^-XIII^e^ siècle, ne comportant que le *De antiphonario* et d'origine germanique[15]. Un manuscrit un peu plus complet, du XII^e^ siècle[16] provient de l'abbaye de Bonnevaux dans le diocèse de Vienne, ce qui le rapproche de Lyon. Même si des manuscrits ont pu être perdus, cela montre que l'intérêt pour l'œuvre d'Agobard est minime à partir de l'an mil, même dans sa région d'origine, et disparaît à peu près complètement après le XIII^e^ siècle. L'absence de copie pour un texte déjà peu diffusé montre qu'il n'y a pas vraiment de demande. Le peu de copies postérieures à l'an mil pose également le problème de l'utilisation effective de ces manuscrits. L'évolution du livre comme objet et surtout l'évolution des écritures avec le passage progressif de la caroline à l'écriture gothique au cours du XI^e^ siècle rend probablement les ouvrages les plus anciens difficiles à lire de façon courante pour des lecteurs des derniers siècles du Moyen Âge[17] : ils leur étaient probablement aussi peu familiers qu'un manuscrit gothique médiéval pour un lecteur actuel, même s'il est délicat d'évaluer le ressenti des hommes du passé. Le rapport au livre ancien à la fin du XV^e^ siècle est de fait un peu différent du rapport actuel ; Ezio Ornato avance que près de 45% des livres transmis au XV^e^ siècle étaient du XIII^e^ siècle[18] et que nombre de livres pluriséculaires continuent donc de circuler et d'être utilisés. Néanmoins, des ouvrages des IX^e^-X^e^ siècle, comme la majorité des manuscrits d'Agobard connus, sont bien au-delà des limites chronologiques du commun des manuscrits utilisés au XV^e^ siècle. Surtout, ils appartiennent à une autre forme d'écriture alors que la gothique, si elle évolue évidemment entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle, possède une cohérence globale. L'altération forte de la lisibilité courante par le vieillissement du livre et l'obsolescence **[p. 316]** de son système d'écriture appelle normalement des copies plus récentes si le texte a une véritable utilité pour son propriétaire. Cela ne fut apparemment pas le cas pour les œuvres d'Agobard.

L'absence de nouvelles copies et le vieillissement des exemplaires existants initie un cercle vicieux. L'œuvre est de moins en moins lisible et attirante pour les contemporains, donc peu à peu délaissée et plus du tout lue, étudiée et encore moins copiée, ce qui accentue son délaissement alors que le temps contribue à détruire les exemplaires existants, ce qui réduit à chaque fois le nombre de lecteurs potentiels. Cette léthargie ne s'achève qu'à la destruction du dernier exemplaire subsistant ou par la redécouverte de l'œuvre qui suscite alors un nouvel intérêt et des copies. La copie fait en effet vivre l'œuvre, la réajuste à son public et constitue le seul rempart efficace contre sa disparition. À la fin du XV^e^ siècle, la majeure partie de l'œuvre d'Agobard, à l'exception peut-être de son traité sur l'antiphonaire, semble être entrée dans cette phase de léthargie, c'est-à-dire d'oubli à peu près généralisé de son existence malgré les quelques manuscrits encore existants en attendant sa destruction totale qui, grâce à Papire Masson, n'a pas encore eu lieu. Il est évidemment impossible de répondre à cette question, mais on peut se demander si, vers 1500, les clercs, y compris lyonnais, avaient encore conscience de l'existence même de l'œuvre d'Agobard.

Au même titre qu'Agobard, la bibliothèque carolingienne de Saint-Jean, issue du *scriptorium* mis en place et protégé par Leidrade et ses successeurs Agobard, Amolon et Rémi, semble à peu près oubliée vers 1500. Malgré des livres dont certains remontent à

[15] Le premier est actuellement à Admont en Styrie et le second vient du chapitre Saint-Nicolas près de Passau. Ils forment un ensemble dans la filiation des manuscrits proposée par Van Acker (manuscrits *A* et *Ma*).

[16] Lyon, BM, 618, *L* pour Van Acker.

[17] L'apparition lors de la Renaissance italienne de la romaine, inspirée de la caroline et toujours utilisée aujourd'hui, puis son rapide succès en France au cours du XVI^e^ siècle change évidemment la donne au début de l'époque moderne. L'humaniste au cœur de cet article, Pierre Rostaing, écrit néanmoins encore en gothique.

[18] E. Ornato, *La face cachée du livre médiéval*, Rome, 1997, p. 99.

l'Antiquité tardive[19], aucun humaniste ne semble avoir vu cette bibliothèque et s'être intéressé à son contenu. Ceux-ci parcouraient pourtant les bibliothèques monastiques à la recherche des manuscrits les plus anciens pour restaurer les textes originaux et retrouver des œuvres perdues. L'antiquité de l'Église de Lyon pouvait sembler un attrait particulièrement fort, d'autant que plusieurs de ses manuscrits ont permis par la suite de retrouver des œuvres que l'on croyait disparues. Il n'en a pourtant rien été. Aucune édition du XV^e^ ou de la première moitié du XVI^e^ siècle ne reprend des manuscrits de la cathédrale et il faut attendre le pillage de 1562 lors de l'occupation protestante pour voir sortir quelques manuscrits comme le *Codex Theodosianus*[20] qui servit aux éditions de Jacques Cujas à la fin du XVI^e^ siècle. Au contraire, l'abbaye de l'Île-Barbe, non loin, permettait l'édition de plusieurs auteurs latins de la fin de l'Antiquité au cours du XVI^e^ siècle[21]. Si l'on en croit le témoignage, bien postérieur, des deux mauristes Edmond Martène et Ursin Durand[22] au début du XVIII^e^ siècle, l'accès aux manuscrits anciens de la cathédrale était pratiquement impossible à cause de l'opposition des chanoines. Ces manuscrits se trouvaient **[p. 317]** alors dans le chartrier, avec les archives et les titres de la cathédrale, patrimoine particulièrement précieux pour la défense des droits de l'Église de Lyon, ce qui pouvait justifier cette interdiction de consultation. Il est probable qu'il en était déjà ainsi à la Renaissance comme l'attestent les très rares mentions de ces livres parmi les comptes du trésorier, responsable des archives. Les manuscrits anciens de la cathédrale restés à Lyon jusqu'à aujourd'hui et conservés actuellement à la bibliothèque municipale ne possèdent pratiquement aucune trace d'utilisation tardo-médiévale : aucune note, aucun commentaire, pratiquement aucun *ex-libris*[23] etc. n'est en caractère gothique. Seuls certains manuscrits ont reçu un titre au XV^e^ siècle mais il est difficile de dire si cela atteste d'une lecture ou d'un simple rangement. L'existence de ces manuscrits devait être connue au moins de quelques clercs appartenant au chapitre cathédral mais pas forcément leur contenu. L'intérêt suscité est en tout cas à peu près nul.

Agobard et l'ensemble de son œuvre semblent donc être tombés rapidement dans un certain oubli, y compris à Lyon. La Renaissance aurait pu être un moment favorable pour Agobard. Même si Agobard ne fait pas partie de la culture antique, la recherche des textes anciens et la volonté de diffuser le savoir, entre autres grâce à l'imprimerie nouvellement inventée, auraient pu profiter à notre archevêque carolingien. De fait, l'absence quasi-générale de manuscrits récents de son œuvre rendait sa renaissance dépendante de l'attrait pour des manuscrits les plus anciens. Pourtant le nom d'Agobard ne semble pas avoir resurgi au cours de la Renaissance à l'exception toutefois d'une petite mention à Lyon grâce à un clerc appartenant à la cathédrale de Lyon. Celui-ci, Pierre Rostaing, appartient à cette culture humaniste qui maîtrise la paléographie, le grec, la philologie et recherche les trésors cachés parmi les manuscrits anciens. Son grand intérêt pour les manuscrits carolingiens le prédisposait à retrouver Agobard ; malheureusement, ses efforts ne furent pas couronnés de succès et la renaissance d'Agobard dut encore attendre un siècle.

[19] Le manuscrit le plus ancien connu ayant appartenu au *scriptorium* de la cathédrale est le *Codex Bezae*, datant de la fin du IV^e^ siècle et présent à Lyon jusqu'en 1562.

[20] Paris, BnF, lat. 9643.

[21] On peut citer l'œuvre de Claudius Marius Victorius, édité par Jean de Gagny en 1536, celle d'Ausone, imprimée par Jean de Tournes en 1558, des commentaires de Rufin, imprimés par Guillaume Rouillé en 1570 etc.

[22] E. Martène et U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, I, Paris, 1717, p. 238.

[23] Pour le XV^e^ siècle, il n'en existe qu'un seul sur un manuscrit carolingien, Lyon, BM, 609.

Pierre Rostaing, un clerc humaniste

La figure de Pierre Rostaing (*Petrus Rostanus*) est aujourd'hui pratiquement inconnue. Son attrait pour les manuscrits carolingiens et les marques qu'il y a laissées lui accordent une petite place dans les catalogues de fonds anciens mais personne ne s'est encore intéressé à sa personne. N'ayant laissé aucune œuvre connue, cet humaniste lyonnais, helléniste, bibliophile, paléographe et amateur de manuscrits carolingiens est resté dans l'ombre de l'histoire lyonnaise derrière des figures plus marquantes comme celles de Claude Bellièvre avec qui il était lié ou de Symphorien Champier. Le nom de Rostaing est relativement répandu dans le sud-est de la France. Pierre Rostaing (vers 1460 ?-1542[24]) est probablement rattaché à la famille qui donna naissance au milieu du XVI^e^ siècle aux marquis de Rostaing. Celle-ci doit son ascension **[p. 318]** à Tristan de Rostaing (1513-1591), favori de François I^er^ puis de ses successeurs qui le créèrent marquis et le couvrirent d'honneurs. Pierre Rostaing porte en effet les mêmes armes « d'azur à une roue d'or surmontée d'une fasce du même »[25]. L'homonymie d'armes, surtout aussi peu communes, conjuguée à l'homonymie de patronyme est assez invraisemblable et ne se retrouverait guère que dans des cas d'usurpations qu'il est difficile de suspecter ici, Pierre ayant vécu avant que cette famille ne devienne véritablement notable. Il lui est donc lié d'une façon qui reste inconnue. Les rares généalogies de la famille Rostaing datent des généalogies nobiliaires imprimées au XVIII^e^ siècle[26], dont les sources sont souvent peu sûres, et qui ne mentionnent aucun Pierre. Il est probablement un cadet mais peut aussi n'être qu'un cousin de la branche principale des Rostaing. Cette famille est originaire de Sury-le-Comtal dans le Forez et, à la fin du XV^e^ siècle, plusieurs de ses membres sont officiers du duc de Bourbon en Forez[27]. À ce moment, il s'agit probablement d'une famille localement notable aux frontières de la noblesse[28], ce qui a évidemment une influence sur la carrière de Pierre Rostaing. En ce qui concerne sa famille proche, on lui connaît une sœur, prénommée Isabelle, qui est son héritière et rend au chapitre cathédral ses papiers[29]. Elle était alors veuve d'un dénommé Claude Vandel.

La carrière de Pierre Rostaing est assez bien connue grâce aux travaux de Jean Beyssac sur les officiers de la cathédrale de Lyon[30]. Il est nommé chanoine de Saint-Just le 6 septembre 1479, permute ce canonicat contre la cure de Haute-Rivoire le 20 juin 1480, est nommé chevalier de l'Église de Lyon le 18 février 1501, chanoine de Saint-Paul le 22 juillet 1501, permute ce canonicat contre une chapelle de cette église le 21 octobre 1501, devient

[24] Voir *infra* pour la date de mort. La date de naissance est estimée d'après son parcours également détaillé plus bas.

[25] Les armes de Pierre Rostaing sont estampées sur la reliure d'un livre actuellement à la bibliothèque municipale de Roanne (Roanne, BM, Inc 29), accompagnées des initiales PR. À l'intérieur se trouvent une note signée Pierre Rostaing ainsi que de nombreuses annotations de sa main.

[26] Par exemple, l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des grands officiers de la couronne & de la maison du roy* etc., VIII, Paris, 1733, p. 941-944.

[27] Le comté de Forez était entré dans les possessions des Bourbons par le mariage d'Anne, héritière de ce comté, et de Louis II de Bourbon en 1371.

[28] Sans anoblissement formel, il est toujours difficile de définir quand une famille entre dans la noblesse, la limite entre le second et le troisième ordre n'étant pas si nette. Généralement les individus se parent peu à peu des attributs nobles jusqu'à y être complètement assimilé. Les généalogies anciennes tendent à faire remonter le plus loin possible la noblesse, souvent au prix d'arguments douteux ou de liens familiaux inventés.

[29] Elle est mentionnée à cette occasion sur le livre de compte de Pierre Rostaing aujourd'hui aux archives départementales du Rhône, ainsi que sur l'exemplaire de l'*Historia scholastica* que lui lègue Pierre. Jean Beyssac (voir *infra*) leur donne, probablement par confusion avec le mari d'Isabelle, un frère prénommé Claude.

[30] J. Beyssac, *Les chevaliers de l'Église de Lyon*, Lyon, 1925, p. 80-81.

chanoine du Puy en 1512, trésorier de la cathédrale Saint-Jean de Lyon le 19 octobre 1523, teste le 25 avril 1538 et meurt peu avant le 7 avril 1542. Ses nombreuses nominations témoignent de son influence et du crédit de sa famille. Le Lyonnais était, de plus, dans la zone d'influence des Bourbons qui occupent le siège archiépiscopal de 1433 à 1488. Pierre semble s'être surtout intéressé à sa carrière de juriste auprès de la cathédrale de Lyon. Il se titre presque uniquement comme chevalier **[p. 319]** de l'Église de Lyon puis, après 1523, comme trésorier de cette même Église. Ses autres bénéfices ecclésiastiques semblent avoir été surtout une source de revenus, comme il est souvent d'usage. On voit d'ailleurs qu'il évite la vie canoniale en permutant systématiquement ses canonicats, à l'exception de celui du Puy où il ne pouvait, de toute façon, qu'être dispensé de ses obligations puisque résidant à Lyon. Juste avant d'être nommé chevalier, il est certainement – condition nécessaire pour être nommé à cet office – docteur dans les deux droits en 1500 à l'université de Turin[31] qui profite alors de l'occupation de Milan pour attirer de nombreux étudiants du sud de la France. Ces chevaliers de l'Église, au nombre de sept et qui ont probablement une origine militaire, ont pour rôle la défense des droits de l'Église de Lyon et assistent les chanoines dans l'administration de la justice qui leur appartient. La trésorerie, charge qu'exerce Rostaing à partir de 1523, est l'un des principaux offices du chapitre de Saint-Jean[32] et consiste en la garde des archives et la gestion du trésor, au sens liturgique[33], de l'Église.

Dans le cadre de ses fonctions, il entre en contact avec les manuscrits carolingiens de Saint-Jean qui étaient probablement rangés avec les archives qu'il devait consulter comme chevalier et gardait comme trésorier. Il écrit ainsi, après l'*explicit,* sur un manuscrit du IX^e^ siècle des *Commentaires sur Esdras et Néhémie* de Bède le Vénérable[34] qu'il a visité la bibliothèque en juillet 1511 et qu'il souhaiterait améliorer le rangement de celle-ci si les chanoines-comtes le veulent bien. Il a également inscrit son nom au folio 32 d'un manuscrit du IX^e^ siècle des *Actes du concile d'Aix-la-Chapelle*[35]. Cette inscription, au milieu de l'ouvrage qui compte 190 folios, est assez curieuse mais témoigne de l'ouverture de ce livre. On a également une anecdote de Claude Bellièvre relatée dans un de ses manuscrits[36] de notes assez diverses sur l'histoire de Lyon, les affaires contemporaines, sa famille etc. Bellièvre y décrit, en janvier 1529, deux livres anciens que lui montre Pierre Rostaing, devenu entre-temps trésorier de Saint-Jean, l'un en papyrus et parchemin et relié, l'autre lacéré, non relié et d'une écriture ressemblant à du grec mais toutefois en latin et que Rostaing, « par pratique et usage », arrive à lire à l'étonnement de Bellièvre. Celui-ci en a recopié les titres, ce qui permet de les identifier[37] et de conclure que Rostaing lisait apparemment sans **[p. 320]** trop de mal une cursive romaine tardive du VI^e^ siècle dont la lecture nécessiterait aujourd'hui de nombreuses heures de paléographie et d'exercice. Pour un individu habitué à l'écriture

[31] R. Cooper, « Les échanges européens à l'université de Turin, 1400-1600 », dans *Les échanges entre les universités européennes à la Renaissance*, Genève, 2003 (Travaux d'humanisme et renaissance, 384), p. 247-268 : p. 253, mentionne un groupe de sept lyonnais diplômés à l'université de Turin en 1498-1502, dont, en 1500, un certain « Pierre Rostaing, Lyonnais, in utroque ». Il l'identifie à un homonyme, historien de Valence dont je ne trouve aucune trace. Il existe bien un historien homonyme, mais à Vienne, un notaire ayant relevé de nombreuses inscriptions latines, mais qui est plutôt actif au milieu du XVI^e^ siècle.

[32] Il est l'un des quatre custodes qui viennent juste après les trente-deux chanoines, tous issus de la haute noblesse régionale, et célèbrent avec eux chaque jour les offices à Saint-Jean et à Saint-Étienne.

[33] C'est-à-dire l'ensemble des objets et des livres nécessaires au culte ainsi que la garde des reliques.

[34] Lyon, BM, 471.

[35] Lyon, BM, 619.

[36] Paris, BnF, fr. 17526. Le passage est retranscrit dans Ch. Perrat, « Les humanistes amateurs de papyrus », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 109, 1951, p. 190-192.

[37] Il s'agit de sermons de saint Augustin (Genève, Bibl. de Genève, lat. 16 ; Paris, BnF, lat. 11641 l; Saint-Pétersbourg, Rossijskaâ Nacional'naâ Biblioteka, lat. f°. p. I.1) et du recueil d'homélies et de lettres d'Avit de Vienne (Paris, BnF, lat. 8913 et 8914).

gothique, l'écart est probablement encore plus grand, ce qui permet d'attester d'une très grande familiarité de Rostaing avec des manuscrits de la fin de l'Antiquité mais probablement aussi des époques mérovingienne et carolingienne. La bibliothèque de Saint-Jean lui fournissait de la matière qu'il devait effectivement exploiter. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que ces quelques traces de Rostaing sur des manuscrits anciens sont quasiment les uniques preuves[38] que ces manuscrits ont été ouverts et lus depuis l'époque carolingienne. Rostaing ne fait pas que consulter ces ouvrages, il utilise également son pouvoir pour les faire restaurer. Dans les comptes qu'il laisse à sa mort, on trouve en effet en novembre 1528, une dépense pour la reliure d'un livre en papyrus et la confection d'une boîte pour un autre manuscrit ancien non relié. La description des manuscrits correspond aux deux ouvrages vus par Bellièvre deux mois plus tard et l'on peut supposer que ce dernier a profité de leur exceptionnelle sortie temporaire des archives pour les voir grâce à Rostaing. Un dernier manuscrit carolingien, qu'il a probablement dérobé à la cathédrale, est passé de façon certaine entre ses mains. Il s'agit de la *Bible de Théodulfe*[39] appartenant au trésor de la cathédrale du Puy-en-Velay depuis le XVI^e^ siècle[40], superbe manuscrit en parchemin teint en pourpre et à l'écriture en or et en argent, écrit au IX^e^ siècle, probablement pour Théodulfe lui-même. On y trouve un *ex-libris* en grec de Pierre Rostaing. Ce manuscrit arrivant au Puy à peu près au moment où Rostaing y est nommé chanoine, Léopold Delisle supposait qu'il s'agissait d'un don pour contribuer à son élection ou d'un cadeau pour remercier de celle-ci[41]. Mais ce manuscrit provient probablement de la bibliothèque carolingienne de Lyon[42] grâce à Leidrade qui était un proche de Théodulfe. Il est donc assez probable que Rostaing, qui avait accès aux manuscrits carolingiens de Lyon, connaissait leur valeur et était le seul à s'y intéresser, en ait subtilisé un pour favoriser son élection au chapitre du Puy-en-Velay.

En plus de l'*ex-libris* qu'il écrit en grec[43], Rostaing adopte également une devise dans cette langue « Le Christ est mon salut », *Σωτηρια μου ο Χριστος*, que l'on trouve avec ses armes sur la reliure d'un de ses livres[44] et qu'il utilise également, surtout à la fin de sa vie, dans sa traduction latine, *Salus mea Christus*. Cette connaissance **[p. 321]** du grec témoigne d'une certaine culture humaniste que l'on retrouve dans ses fréquentations. Outre Claude Bellièvre, à qui il montre des manuscrits de l'Antiquité tardive, Pierre Rostaing est également lié au grand imprimeur humaniste Josse Bade qui avait commencé sa carrière à Lyon avant de s'installer à Paris en 1503. Ce dernier lui dédie son travail sur la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe, imprimée à Lyon en 1507 et rééditée en 1516, 1530 et 1531. De son côté, la seule œuvre connue de Rostaing est l'exhortation au lecteur au début du *Breviarium Ecclesie Lugdunensis* imprimé par Maurice Roy vers 1548, quelques années après sa mort. Malgré son attrait pour les manuscrits anciens, Rostaing n'est pas un homme du passé. C'est lui qui demande le 15 janvier 1529 au chapitre de Saint-Jean, comme le rapportent les actes capitulaires, de faire imprimer le *Graduale Lugdunense* en faisant remarquer que les

[38] On ne connaît qu'un autre cas d'inscription attestant la lecture d'un manuscrit carolingien de la cathédrale Saint-Jean à la fin du Moyen Âge. Il s'agit du signalement fait par une main du XV^e^ siècle d'un passage oublié par le scribe lors de la copie d'un homéliaire dans Lyon, BM, 628.

[39] Le Puy-en-Velay, Trésor de la cathédrale, ms 1.

[40] L. Delisle, « Les bibles de Théodulfe », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 40, 1879, p. 5-47 : p. 9.

[41] Delisle, « Les bibles de Théodulfe », p. 10.

[42] C. Charlier, « Les manuscrits personnels de Florus de Lyon et son activité littéraire », dans *Mélanges Emmanuel Podechard. Études de sciences religieuses offertes pour son éméritat au doyen honoraire de la faculté de théologie de Lyon*, Lyon, 1945, p. 83.

[43] Même si cette inscription n'est pas sans ambiguïté sur la connaissance réelle du grec par Rostaing : la première partie est un extrait d'un psaume et la seconde une simple translittération en alphabet grec d'une phrase en latin.

[44] Roanne, BM, Inc 29.

exemplaires manuscrits existants présentent de nombreuses différences et que l'impression permettrait d'avoir des exemplaires identiques et corrigés. Il est écouté et la première édition imprimée sort en 1530.

Sa culture se trouve également dans les livres qu'il possède. On connaît aujourd'hui cinq ouvrages lui ayant appartenu : une *Bible* en trois volumes[45], l'*Historia ecclesiastica* d'Eusèbe de Césarée[46], lue en 1508 et qui possède toujours une couverture à ses armes, devise et chiffres, les *Vitæ Pontificum* de Platine[47], achetées en 1512, une *Historia scholastica* de Pierre Le Mangeur[48] achetée en 1526 et léguée à sa sœur Isabelle, ainsi qu'un ouvrage intitulé *Provinciale omnium Ecclesiarum Cathedralium universi orbis*[49], acheté en 1532. Reconnaître ses ouvrages est assez simple puisqu'il y met volontiers des *ex-libris* et les annote souvent fortement. Il ne s'agit évidemment que de quelques fragments de sa bibliothèque, un certain nombre de livres ayant probablement disparu et le nom du possesseur n'étant pas forcément catalogué pour les ouvrages subsistants. On peut néanmoins observer avec cette sélection un certain intérêt pour l'histoire. Les très nombreuses annotations qu'il porte, essentiellement des repères de noms, de faits, parfois la date de la lecture, sont assez intéressantes car elles marquent ses centres d'intérêt. Dans l'*Historia ecclesiastica,* par exemple, la fameuse lettre des chrétiens de Lyon de 177, fondatrice pour l'Église de Lyon, le retient ; il la souligne et indique trois dates, le 10 septembre 1510 au début de ce chapitre, le 5 février 1510 à la fin de la passion de sainte Blandine et le 4 mars 1509 en bas de cette même page, ce qui témoigne d'au moins trois lectures de ce passage. Dans l'ensemble du livre, on ne trouve qu'une seule autre date, à la toute fin de l'ouvrage, celle du 22 octobre 1508, probablement celle de l'achat ou de la première lecture. Dans les *Vitæ Pontificum,* son intérêt est assez varié selon les papes même s'il est beaucoup plus soutenu pour les papes les plus anciens jusqu'à environ Serge II (milieu du IX^{e} siècle). Ensuite, les notes sont plus épisodiques. Ces annotations dans plusieurs de ses livres montrent clairement un attrait assez fort pour l'histoire et en particulier pour la période allant **[p. 322]** de l'Antiquité à l'époque carolingienne et pour l'histoire lyonnaise. Seule sa Bible n'est pratiquement pas annotée mais probablement la lisait-il d'une autre façon que ses autres livres. C'est également le seul ouvrage qui soit enluminé avec des majuscules attribuées à des ateliers lyonnais, le « maître du Keble 7 » et le « maître des petits animaux »[50], et peintes vraisemblablement avant 1490.

Agobard et Rostaing

S'il existait à Lyon une personne capable de faire sortir Agobard de son oubli au cours de la Renaissance, c'est certainement Pierre Rostaing. Il fallait en effet retrouver un manuscrit de ses œuvres et la cathédrale était probablement le seul endroit à Lyon où l'on pouvait voir un tel livre. Or les manuscrits anciens semblent avoir été conservés avec les archives et sont donc restés peu accessibles en dehors des chanoines et des quelques officiers qui en avaient besoin, c'est-à-dire moins d'une cinquantaine de personnes au total mais dont faisait partie Rostaing depuis sa nomination comme chevalier en 1501 et jusqu'à sa mort en 1542. Il fallait de plus une appétence particulière pour les manuscrits anciens, ce qui est plutôt rare, ainsi que

[45] Lyon, BM, Rés Inc 77-79.
[46] Roanne, BM, Inc 29.
[47] Lyon, BM, Rés 307895.
[48] Lyon, BM, Rés 317366.
[49] Lyon, BM, Rés 317438.
[50] E. Burin, *Manuscript Illumination in Lyons, 1473-1530*, Turnhout, 2001, p. 28.

les compétences et la patience nécessaires pour déchiffrer une écriture peu familière en l'absence de copie récente. Rostaing combinait l'ensemble de ces caractéristiques et semblait avoir de plus un intérêt particulier pour l'histoire lyonnaise et l'histoire ancienne jusqu'à la période carolingienne.

Cette conjonction entre ces deux personnages n'est pas restée une potentialité hypothétique car il existe bel et bien une mention d'Agobard dans les écritures de Rostaing. On trouve en effet, peu après le 4 août 1527, dans les comptes de la trésorerie de la cathédrale une dépense détaillée ainsi : « Item trovay ung bon escripvain lequel me adressa monss[eigneur] le soubzmaistre pour faire mectre certains dictz de agobaud affyn de le mectre sus en lesglise ad edifficaru[n]t [*sic*] multoru[m] Lui avancen *4 s[ols] 2 d[eniers tournois]* »[51]. La mention est remarquable dans la mesure où la copie la plus récente connue d'une œuvre d'Agobard avant la première édition datait du début du XIII^e^ siècle, soit 300 ans auparavant. Malheureusement, l'entreprise de Rostaing ne semble pas avoir abouti. On trouve, après la dépense, la remarque suivante à propos du scribe : « Sen alla hospite in [?] et memporta ung escriptoire plumes etc. ». Le scribe semble donc être parti avec l'avance donné par Rostaing pour son travail, ainsi qu'avec le matériel qu'on lui avait fourni (mais pas le manuscrit modèle ?) sans avoir exécuté la copie. Le projet n'est ensuite plus jamais abordé, ce qui laisse supposer que Rostaing l'a finalement abandonné après cette déconvenue.

Le projet n'est jamais mentionné non plus dans les actes capitulaires. Le trésorier semble en effet indépendant dans sa gestion et les dépenses qu'il fait ne sont jamais discutées en chapitre. Rappelons que le trésorier de Saint-Jean ne gère que le trésor liturgique, ce qui limite sa compétence à l'entretien régulier des objets, vêtements et **[p. 323]** livres liturgiques et à leur achat quand ils font défaut. Rostaing indique parfois dans ses comptes qu'il fait une dépense à la demande d'un chanoine particulier mais cela est assez rare. Les seules fois où le chapitre discute du mobilier liturgique, et cela n'arrive pas pendant le mandat de Rostaing, sont quand le trésorier paraît défaillant dans sa mission[52]. Le choix de faire une copie de certains textes d'Agobard paraît donc être une initiative personnelle de Pierre Rostaing, probablement à partir des lectures qu'il a pu faire d'œuvres d'Agobard, dont il a jugé bon qu'elles soient diffusées. Même s'il a pu également vouloir ressusciter un ancien évêque de Lyon par intérêt historique, le but affirmé de la copie est bien l'édification d'un grand nombre. Cela permet d'attester que Rostaing a lu des œuvres d'Agobard et s'y est intéressé au point de vouloir les transmettre. Ce sont des éléments qui sont pratiquement uniques pour le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Il est difficile de savoir pourquoi il n'a pas persévéré dans son projet. Désintérêt des chanoines et de ses collègues devenu opposition après le départ du scribe ? La perte financière est minime[53] mais peut suffire à mécontenter d'autres membres du chapitre.

Malheureusement, Rostaing n'est pas très prolixe sur ce qu'il avait envisagé de faire copier. La formulation « certains dictz de agobaud affyn de le mectre sus en lesglise ad edifficarunt multorum » n'est pas très claire. Il semblerait déjà qu'il ne veuille pas créer un livre mais des sortes d'affiches qu'on puisse accrocher ou coller dans l'église pour l'édification des fidèles. Cette pratique, qui laisse peu de traces, est attestée au bas Moyen Âge. Des statuts synodaux à Douai à la fin du XIII^e^ siècle prescrivent de faire peindre en grandes lettres les prières et les vérités du Credo dans les églises. Près de 150 ans plus tard,

[51] Archives départementales du Rhône, 10G1674, f. 15 v.

[52] L'une des rares décisions capitulaires à propos des livres liturgiques est, par exemple, en 1511 l'inquiétude du chapitre sur l'état des livres de l'église Saint-Étienne décrits comme « *valde devastatos* ».

[53] L'avance donnée par Rostaing au scribe correspond à peu près à deux jours de travail d'un manœuvre à Lyon. Le matériel en sus n'a probablement pas une grande valeur.

Jean Gerson, qui finit sa vie à Lyon en 1429, continue de recommander cette pratique[54]. La diffusion du papier en Europe à cette époque a pu permettre de faire plus facilement des copies sur cette matière de textes édifiants ou d'explications sur les vérités de la foi pour être affichées dans les lieux de culte. Les études sur l'alphabétisation des populations médiévales tendent à montrer que celle-ci atteignait des niveaux très hauts dans les villes, jusque, dans certain cas, la quasi-totalité de la population masculine[55], ce qui justifie l'utilité de telles pratiques. Dans un tout autre domaine, l'affichage sur une église est aussi la méthode choisie par Luther en 1517 pour exposer ses thèses[56] et était probablement commune à l'époque.

Quels textes d'Agobard étaient-ils susceptibles d'être affichés ainsi ? L'expression « certains dits d'Agobard » complique l'affaire puisqu'elle peut suggérer un florilège **[p. 324]** d'extraits de plusieurs œuvres. On peut exclure son œuvre la plus populaire, le *De antiphonario*, traité sur l'antiphonaire, qui n'a rien d'édifiant pour les fidèles. Toutes ses œuvres très circonstancielles, produites dans le cadre de ses rapports avec l'empereur Louis le Pieux, des querelles religieuses du IX^e^ siècle ou sur les juifs[57] ne paraissent pas non très adaptées à l'édification des fidèles du XVI^e^ siècle. Restent quelques œuvres[58] plus générales qui pourraient être plus adaptées. Agobard écrit en particulier deux traités contre la superstition populaire, le *De grandine et tonitruis*[59] où il montre que les phénomènes météorologiques ne viennent que de Dieu et dénonce ceux qui croient que des hommes ont un pouvoir sur la pluie ou la tempête, et le *De quorumdam inlusione signorum*[60] où il critique l'attitude irrationnelle de fidèles devant certains prodiges. On peut facilement isoler dans ces deux textes des réfutations de certaines croyances superstitieuses[61] qui se maintiennent encore jusqu'à l'époque moderne et même bien au-delà. La position d'Agobard sur ces sujets – il réfute tout pouvoir surnaturel au démon et à des humains sans permission divine[62] – n'est néanmoins pas totalement en phase avec celle de l'Église du bas Moyen Âge et du début de l'époque moderne qui hésite sur les questions de sorcellerie[63]. Sur les questions de superstition, son traité *De picturis et imaginibus* est également une critique de pratiques populaires conduisant à l'idolâtrie. Dans celui-ci, Agobard a une position très intransigeante sur la question de la vénération des images et cette œuvre lui vaudra d'être mis à l'Index au XVII^e^ siècle. Mais l'on est alors dans un contexte post-tridentin de réaction face à l'iconoclasme protestant. En 1527, il est totalement anachronique de vouloir différencier des

[54] A. Derville, « L'alphabétisation du peuple à la fin du Moyen Âge », *Revue du Nord*, 66, n° 261-262, avril-septembre 1984, p. 761-776 : p. 762.

[55] Derville, « L'alphabétisation du peuple », p. 766-769.

[56] La réalité historique de l'événement, rapportée seulement une vingtaine d'années plus tard par Melanchthon, peut être questionné mais le fait de le rapporter sous cette forme montre probablement que la pratique existe.

[57] Les juifs ont été définitivement expulsés du royaume de France en 1395.

[58] Tous mes remerciements à Marie-Céline Isaïa pour sa précieuse présentation des différentes œuvres d'Agobard.

[59] Agobard de Lyon, *Œuvres*, I, dir. Rubellin, p. 131-177.

[60] Agobard de Lyon, *Œuvres*, I, dir. Rubellin, p. 183-207.

[61] Pour Agobard, seul Dieu est tout puissant et il dénie donc toute capacité aux hommes à agir sur les éléments naturels et même tout pouvoir au démon.

[62] *De grandine*, 5 (Agobard de Lyon, *Œuvres*, I, dir. Rubellin, p. 143-147) ; *De inlusione* 3 (*ibid*., p. 190-191).

[63] D'après Robert Moore, l'encyclique *Vox in Rama* de 1233 est le premier acte officiel de l'Église reconnaissant la réalité de la sorcellerie. En dernier lieu, voir R. Moore, *Hérétiques*, Paris, 2017, p. 393-396. La question de la possibilité de pouvoirs démoniaques provoque des tiraillements entre les différentes positions dont témoigne par exemple le vif succès du *Malleus Maleficarum*, composé en 1486 par un inquisiteur pontifical, et pourtant condamné par l'Église dès 1490 puis mis à l'Index. Agobard et le haut Moyen Âge sont beaucoup plus unanimes pour faire de la sorcellerie une illusion née de la crédulité des gens donc sans réalité.

positions protestantes ou catholiques[64]. De nombreux courants souhaitent purger l'Église des abus existants. L'archevêque de Lyon de l'époque, François de Rohan, est un réformateur tout en restant attaché à l'orthodoxie catholique. Il invite de nombreux religieux comme le dominicain hébraïsant Sante Pagnini, ancien disciple de Savonarole. Les milieux humanistes, auxquels semblent appartenir Rostaing mais aussi une grande partie du chapitre de Saint-Jean, sont aussi portés par un idéal de réforme et de retour à une certaine **[p. 325]** pureté de la foi[65]. Dans ce contexte, qui précède largement la flambée iconoclaste des guerres de religion, soutenir une position plus radicale à propos des images ne paraît pas être totalement hérétique.

Ces trois traités présentent des propos édifiants et propres à lutter contre la superstition populaire qu'un clerc humaniste comme Pierre Rostaing était susceptible de vouloir diffuser. Ce sont néanmoins aussi des prises de position qui ne font pas forcément consensus au sein de l'Église du début du XVI^e^ siècle même si d'éventuelles coupes dans les citations peuvent toujours atténuer la portée polémiques des propos. La sainteté d'Agobard, reconnue par l'Église de Lyon, est aussi un rempart contre certaines critiques. Mais l'abandon du projet de copie peut également correspondre à une certaine hostilité de certains membres du chapitre sur les propos en question[66].

Une autre œuvre, le *De veritate fidei*, un sermon sur la Trinité peut également contenir des passages à portée catéchétique qui pourraient intéresser un lecteur du XVI^e^ siècle. Le sujet est aussi probablement moins conflictuel que celui des trois autres traités. Il appelle à une meilleure connaissance de Dieu par les fidèles plutôt qu'à une renonciation à des pratiques jugées mauvaises et est donc plus théorique que pratique. On se rapprocherait alors plus d'affiches sur les vérités de la foi comme le préconisait Gerson. Les autres œuvres d'Agobard sont probablement sans réel intérêt pour un lecteur du XVI^e^ siècle, bien qu'on ne puisse exclure qu'en isolant juste une phrase, on ne puisse aussi y trouver des propos édifiants. Mais la formulation du travail commandé par Rostaing est trop vague pour que l'on puisse définir même grossièrement l'aspect du résultat. Enfin, on ne peut pas totalement exclure que Rostaing ait eu accès à des œuvres aujourd'hui perdues d'Agobard.

Pour effectuer la copie, Rostaing devait posséder un exemplaire des œuvres d'Agobard. Le seul subsistant qui possède les traités que nous avons cités est celui retrouvé par Papire Masson[67]. Il est d'origine lyonnaise et aurait appartenu au *scriptorium* carolingien de la cathédrale[68]. Il refait surface, d'après le récit très romanesque de Masson, chez un relieur lyonnais vers 1600 à une époque où plusieurs manuscrits de la cathédrale se retrouvent dans des collections privées, probablement à la suite du pillage des églises lyonnaises par les protestants en 1562. Van Acker l'identifie aussi avec l'exemplaire présent dans le catalogue de la bibliothèque de Cluny au XII^e^ siècle, ce qui n'est peut-être pas si évident[69]. Ce manuscrit

[64] Y. Krumenacker, *Lyon 1562, capitale protestante : une histoire religieuse de Lyon à la Renaissance*, Lyon, 2009, p. 60.

[65] Sur ces milieux, on peut lire la thèse récemment éditée de G. Alonge, *Condottiero, cardinale, eretico : Federico Fregoso nella crisi politica et religiosa del Cinqucento*, Rome, 2017 (Studi e testi del rinascimento europeo, 42).

[66] Dans ces années-là, apparaissent des tensions religieuses avec des événements comme la dénonciation des luthériens lors de l'exorcisme d'Alix de Tesieux en 1527 ou la Grande Rebeyne de 1529 derrière laquelle des bourgeois catholiques comme Symphorien Champier voient une machination vaudoise.

[67] Seul le sermon *De veritate fidei* est également présent, quoique incomplet, dans un autre manuscrit (Montpellier, Bibliothèque universitaire historique de médecine, H 404).

[68] Agobardi Lugdunensis *Opera omnia*, éd. Van Acker, cite n. 9, p. LII.

[69] L'identification se fait d'après la description qu'en donne le catalogue de Cluny ; aucune marque de possession n'est présente sur le manuscrit. Or, qu'un livre, sans aucune mention de provenance, se retrouve dans sa bibliothèque d'origine plusieurs siècles après l'avoir quitté semble relever de l'improbabilité la plus totale. Le passage de manuscrits du *scriptorium* lyonnais à Cluny est attesté mais pas leur retour. La cathédrale de Lyon ne semble pas avoir cherché à acquérir des manuscrits carolingiens au cours du Moyen Âge. Même si on admet que

ne présente aucune **[p. 326]** préparation apparente du XVI^e^ siècle, ni aucun repère pouvant indiquer au scribe ce qu'il fallait recopier. On ne peut donc pas attester que ce manuscrit soit le modèle utilisé par Rostaing. Mais d'autres manuscrits aujourd'hui disparus ont pu exister dans la bibliothèque de la cathédrale de Lyon. Il est extrêmement intéressant que Rostaing note que le scribe choisi est « bon » et désigné par le sous-maître du chœur[70]. Cela tranche avec les autres commandes de livres que fait Rostaing au cours de sa carrière comme trésorier ; dans les comptes qu'il laisse, les copies sont toujours payées à « maître Gabriel, vicaire de Sainte-Croix ». Cette différence peut laisser entendre que le modèle que Rostaing voulait utiliser présente des spécificités demandant des compétences particulières, donc un scribe particulièrement qualifié. Un manuscrit carolingien ou considéré comme ancien à la Renaissance peut ainsi être une proposition intéressante. La cathédrale Saint-Jean possédait de nombreux manuscrits de ce genre dont un certain nombre ont été détruits, en particulier en 1562. Il est donc envisageable de penser que la cathédrale possédait au moins un manuscrit d'Agobard, aujourd'hui disparu. C'est d'autant plus probable que, si l'on considère que le manuscrit latin 2853 de la Bibliothèque nationale de France est à Cluny au Moyen Âge, on ne connaît, paradoxalement, aucun manuscrit d'Agobard qui soit resté dans sa ville d'origine. Il ne paraît pas impossible qu'un manuscrit, peut-être lié au latin 2853, avec un florilège des œuvres d'Agobard ait pu exister dans la bibliothèque de la cathédrale de Lyon et que Rostaing ait connu celui-ci.

Malheureusement, le projet de Rostaing n'a pas abouti et il faudra attendre Papire Masson, un siècle plus tard, pour que l'on copie à nouveau Agobard. Si le scribe avait terminé son travail et que les « dits » d'Agobard avaient été affichés à Lyon, son œuvre aurait-elle intéressé plus largement dès la Renaissance ? Il est évidemment impossible de répondre à cette question. Elle aurait en tout cas reçu une publicité qu'elle n'a jamais eue et elle aurait pu trouver un public parmi les humanistes lyonnais dont plusieurs s'intéressent à l'histoire de leur ville. Malgré cet échec, ces éléments permettent d'attester qu'il y avait au moins un lecteur d'Agobard à la Renaissance, Pierre Rostaing, et ce malgré le faible nombre d'exemplaires des œuvres d'Agobard existants et malgré la difficulté d'y accéder. Outre la lecture, le projet de copie implique un intérêt particulier pour les textes d'Agobard mais également un travail sur ceux-ci afin de déterminer les parties à copier. Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, l'ensemble de ces éléments sont tout à fait uniques pour le début du XVI^e^ siècle mais également plus largement pour l'ensemble des derniers siècles du Moyen Âge.

---

le livre se retrouve chez ce relieur lyonnais sans être repassé à la cathédrale, la coïncidence paraît quand même assez troublante. N'est-il pas plus vraisemblable que ce manuscrit n'ait jamais quitté Lyon jusqu'à Papire Masson et qu'une autre copie proche se soit retrouvée à Cluny ?

[70] Le sous-maître du chœur est le responsable de la liturgie de la cathédrale.